

Industrie

Le Togo réorganise son dispositif de promotion des investissements

Le gouvernement togolais engage une nouvelle étape dans la réorganisation de sa politique d'investissement. Réuni le mercredi 26 août 2026, le Conseil des ministres a adopté plusieurs décrets consacrant la dissolution de la Société d'administration de la zone franche (Sazof) et le renforcement des prérogatives ...



PAGE 5

PRODUITS FNFI



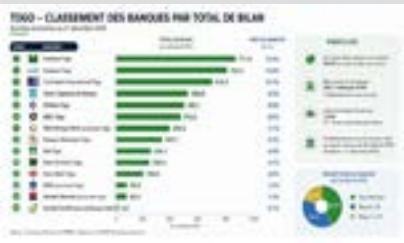
Echos des bénéficiaires

Akossiwa, la revendeuse de volailles du marché d'Agoè-assiyéyé

Au Togo, l'élevage des volailles est très répandu et joue un rôle important dans la satisfaction des besoins domestiques ...

PAGE 2

BANQUE



Togo / Finances

Classement des institutions bancaires

Place financière de choix dans la sous région, le Togo dispose d'une pluralité de banques sur son marché. Selon les données provisoires de la Commission bancaire de l'Umoa, arrêtées au 31 décembre 2025, Orabank Togo confirme sa position de première banque du pays en termes de total de bilan. Elle affiche 771,9 milliards de FCFA ...

PAGE 9



Loi portant Code forestier

Le document accorde une place importante aux populations riveraines

Le lundi 26 août 2026, le gouvernement togolais était réuni autour de son chef, le président du Conseil Faure Gnassingbé, pour le traditionnel Conseil des ministres.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

La CEET prévoit des perturbations du 28 août au 21 septembre

La Compagnie énergie électrique du Togo (CEET) prévient sa clientèle de possibles perturbations dans la fourniture d'électricité du 28 août au 21 septembre 2026. Cette situation découle de travaux de maintenance préventive programmés sur les équipements de la West African Gas Pipeline Company (WAPCo).

Ces interventions entraîneront une interruption temporaire de l'approvisionnement en gaz naturel destiné aux centrales thermiques. Elles affecteront également l'importation d'électricité depuis les pays voisins, avec des répercussions possibles sur le réseau national. Pour limiter les conséquences, la CEET indique avoir prévu de recourir à des combustibles liquides, plus coûteux. Malgré ces mesures, des coupures ponctuelles pourraient toucher certains quartiers et localités. La compagnie invite les usagers à débrancher leurs appareils pendant les interruptions et à attendre le rétablissement complet du courant avant de les reconnecter.

La CEET assure qu'elle mettra tout en œuvre pour réduire les perturbations et présente ses excuses pour les désagréments occasionnés par cette situation indépendante de sa volonté. Elle remercie les consommateurs pour leur compréhension durant cette période exceptionnelle de maintenance sous-régionale.

PRÊT SCOLAIRE

DES ETUDES FINANCIÉES, UN AVENIR SÉCURISÉ

0% TAUX

1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2026

JUSQU'À 5 FOIS LE SALAIRE NET

SUR 12 MOIS

La Banque Autrement

https://togo.coris.bank

CMJN

*Offre soumise à conditions



SOMMAIRE

Cuisson propre
Le Togo mobilise 8,5 millions de dollars



P 5

Finances
Classement des institutions du secteur bancaire



P 9

Gingembre
Cette racine pourrait également aider à mieux contrôler la glycémie



P 10

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Akossiwa, la revendeuse de volailles du marché d'Agoè-assiyéyé

Au Togo, l'élevage des volailles est très répandu et joue un rôle important dans la satisfaction des besoins domestiques et économiques pour des milliers de petits producteurs. Et la vente de ces volailles dans nos marchés permet aux ménages de générer des revenus. Lorsque Akossiwa Agouzé a décidé de se lancer dans la revente de volailles, elle ne savait pas vraiment à quoi s'attendre. Ce n'était pourtant pas, pour elle, une activité nouvelle puisqu'elle a grandi avec sa maman qui était dans la même activité. Agouzé Akossiwa avait toutefois besoin de financement : car, elle arrivait juste à peine à subvenir à ses besoins, et n'en tirait pratiquement aucun revenu. Les autres petites revendeuses de volailles du marché étaient toutes dans la même situation. Mais avec les produits Apsef et Ajsef du FNFI, Akossiwa réalise les investissements nécessaires et a réussi à s'autonomiser et même à diversifier son activité.

Début 2015, elle entend parler pour la première fois des produits financiers du FNFI lors d'une séance d'information dans le marché d'Agoè-Assiyéyé. A cette époque, Akossiwa Agouzé ne revendait qu'une petite quantité de volailles pour subvenir à

ses besoins. Après une courte période d'hésitation, elle devient bénéficiaire du produit Apsef. Avec le premier cycle de ce produit, c'est à dire 30 000 FCFA, elle achète des poulets locaux dans une ferme. "À un moment donné, je



Agouzé Akossiwa

voulais élargir mon activité. Et ces premiers 30 000 FCFA m'ont effectivement permis de faire évoluer mon commerce. J'ai pu venir au marché avec un plus grand

nombre de poulets locaux et mon activité a enfin décollé". Au bout de quelques années et avec les prêts successifs obtenus pour boucler le cycle du produit Apsef, Akossiwa Agouzé s'est petit à petit imposée comme leader de la revente de volailles

dans le marché. Désormais, elle en tire beaucoup plus de revenus. Ayant compris les possibilités économiques offertes par la revente d'animaux vivants, elle a

décidé de diversifier son commerce et se lance également dans la revente de dindes et de chèvres. Et c'est avec le produit Ajsef qu'elle a réussi cette diversification opportune. En effet, elle a reçu 300 000 FCFA début janvier 2021. Avec cet argent elle achète ses premières dindes et chèvres.

Le niveau de la consommation des volailles est influencé par les manifestations religieuses, festives, et surtout les fêtes de fin d'année. Et pendant cette période des fêtes de fin d'année, les critères organoleptiques de la volaille traditionnelle dictent la préférence de la majorité des consommateurs par rapport aux produits de l'élevage semiindustriel. Ainsi, lors du Nouvel An 2022, elle a vendu environ 200 poulets locaux, des dindes et des chèvres, et a dégagé un bénéfice satisfaisant selon ses propos. "Je dois reconnaître que mes revenus ont beaucoup augmenté grâce aux investissements réalisés avec les produits Ajsef et Apsef du FNFI", reconnaît-elle.

L'entreprise de Akossiwa Agouzé n'a fait que prospérer. Mieux, elle a maintenant les moyens d'élever elle-même

les volailles et de les revendre pour majorer encore plus les bénéfices. Elle souhaite notamment avoir le produit Nkodédé pour investir dans l'élevage de poulets locaux. "Nous devons investir dans l'élevage de la filière volaille locale pour satisfaire la demande", explique-t-elle.

En effet, les prévisions d'accroissement de la demande constituent un moteur des perspectives de développement à moyen et à long terme de tout secteur de production. En fonction de la situation politique et économique, les producteurs peuvent apporter des réponses à cette demande d'accroissement. Pour le secteur de l'élevage, les tendances de consommation des aliments d'origine animale et leurs dérivés constituent l'indicateur principal des opportunités d'investissement. Selon Akossiwa, "les consommateurs préfèrent de plus en plus les volailles locales élevées dans des conditions BIOS".

Vu son succès, elle a rapidement gagné le respect et la considération des Revendeuses et revendeurs du marché et y joue désormais.

Ceci est un programme du ministère chargé du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire





fnfi
Fonds National de la Finance Inclusive



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satellite, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Edy Alley

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima

Edem Dadzie

Caleb Akponou

Affo-Djèlè Alarba

Responsable administrative, financière et commerciale:
Amah Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Loi portant Code forestier

Le document accorde une place importante aux populations riveraines

Le lundi 26 août 2026, le gouvernement togolais était réuni autour de son chef, le président du Conseil Faure Gnassingbé, pour le traditionnel Conseil des ministres.

Durant les travaux, le gouvernement a adopté le projet de loi portant Code forestier. Face à l'évolution des enjeux liés à la gestion durable des ressources naturelles, aux changements climatiques et à la préservation de la biodiversité, il est apparu nécessaire de procéder à la révision de la loi portant Code forestier afin de renforcer le cadre juridique du secteur, et de mieux

concilier la protection du patrimoine forestier avec les impératifs de développement local et de résilience climatique, en cohérence avec les engagements internationaux du Togo. Le projet de loi introduit plusieurs innovations majeures, notamment en matière de gouvernance et de participation des acteurs locaux à la gestion des ressources forestières. Il redéfinit les catégories du domaine forestier national et harmonise leurs modalités de gestion, tout en renforçant la participation des collectivités territoriales. Il



Le président du Conseil Faure Gnassingbé (Crédit photo : Présidence du Conseil)

accorde une place accrue aux populations riveraines, à travers leur consultation et la prise en compte de leurs droits, usages et intérêts légitimes, notamment dans les

procédures de classement des forêts. Il consacre également les principes d'accès aux ressources génétiques et de partage juste et équitable des avantages

qui en découlent, renforce le contrôle forestier et la lutte contre le braconnage, le trafic des espèces sauvages et les autres infractions forestières. Il prévoit enfin des mécanismes d'incitation en faveur de l'agroforesterie, de l'investissement privé et de la transition énergétique, afin de réduire la pression exercée sur les ressources forestières. Cette réforme s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des politiques nationales de reboisement, de restauration des paysages et de gestion durable des aires protégées. **Edem Dadzie**

Foire Adjafi

Permettre aux entreprises togolaises de créer davantage de la valeur

Pour sa 14ème édition, la foire Adjafi place l'agro-transformation au cœur de ses enjeux, avec une ambition claire : transformer davantage au Togo pour générer plus de valeur et préparer les entreprises aux marchés régionaux et internationaux.

La cérémonie officielle d'ouverture, présidée au nom de la ministre du Développement à la base et de l'Économie sociale et solidaire par Abdul Fahd Fofana, ministre délégué, a donné le ton de cette édition placée sous le thème : « Agro-transformation : moderniser, financer et certifier pour transformer localement et exporter ».

Derrière chaque stand, il y a un parcours. Celui d'une productrice, d'un transformateur ou d'un promoteur qui a développé son activité avec des moyens parfois limités, mais avec la volonté de faire de son savoir-faire une entreprise viable.

C'est précisément cette étape que la Foire entend désormais accompagner. Exposer ne suffit plus. Vendre ne suffit plus. Pour durer et grandir, une entreprise doit améliorer ses procédés, accéder au financement, maîtriser ses coûts, respecter les normes, obtenir les certifications nécessaires et construire sa capacité commerciale.

Produire, transformer, accéder au marché Le Togo dispose d'un potentiel agricole important, d'une jeunesse entreprenante et d'un tissu de TPME en développement. Mais produire davantage ne suffit pas. Une part essentielle de la valeur se joue dans la transformation,



Abdul Fahd Fofana (Crédit photo : <https://devbase.gouv.tg>)

le conditionnement, la qualité et l'accès au marché. Le thème de cette édition traduit cette exigence autour de trois leviers : moderniser, financer, certifier.

Cette ambition rejoint la vision portée par le gouvernement sous la conduite du président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, et trouve une traduction concrète dans le triptyque Protéger. Rassembler. Transformer. Protéger, en renforçant l'accès aux financements, aux services d'accompagnement et

aux exigences de qualité. Rassembler, parce qu'aucune entreprise ne peut, seule, relever les défis liés au financement, à la certification, aux équipements ou à l'accès aux marchés. Transformer, enfin, en faisant évoluer les modèles de production, de gestion et

de commercialisation pour permettre aux entreprises togolaises de créer davantage de valeur et de conquérir de nouveaux marchés. Cette orientation se traduit dans la programmation de la 14ème édition. Aux côtés de l'exposition commerciale sont prévus des échanges sur le financement et la certification, des Master Class, une table ronde des chefs de TPME, une Journée des communes et une séance de pitch dédiée aux projets innovants.

Une foire pensée comme un espace de solutions

Avec près de 300 TPME annoncées et une ambition de plus de 150 000 visiteurs, Adjafi demeure un important espace de visibilité. Mais sa réussite ne se mesurera pas seulement au nombre de stands ou de visiteurs. Un contrat signé, un financement mobilisé, un partenariat conclu,

L'Espace Business & Finance doit favoriser les rencontres entre entrepreneurs, institutions financières et investisseurs. Le Hall des innovations offre, lui, une visibilité aux startups et aux porteurs de solutions, avec l'ambition de faciliter le passage du prototype au marché.

Autre innovation de cette édition : le lancement de la Politique Qualité Adjafi et du label Exposant Qualifié Adjafi. Une démarche qui repose sur une conviction simple : la qualité n'est pas une contrainte ; elle est un investissement dans la confiance et dans la compétitivité.

Cette orientation avait été préparée lors du Forum de lancement organisé les 5 et 6 août 2026 à Kpalimé, qui a réuni près d'une centaine d'acteurs autour d'une même séquence : production, transformation, marché.

Au-delà de la foire, les résultats

Avec près de 300 TPME annoncées et une ambition de plus de 150 000 visiteurs, Adjafi demeure un important espace de visibilité. Mais sa réussite ne se mesurera pas seulement au nombre de stands ou de visiteurs.

Un contrat signé, un financement mobilisé, un partenariat conclu,

un produit amélioré, une certification obtenue, un nouveau distributeur identifié, un consommateur gagné, une entreprise qui repart avec une opportunité qu'elle n'avait pas en arrivant : C'est à cette aune que doit se mesurer la portée d'une foire entrepreneuriale.

Pour le gouvernement, cette exigence implique également de prolonger l'effort au-delà de l'événement ; c'est pourquoi, rappelle le ministre, « l'Agence de développement des Très petites, petites et moyennes entreprises (ADTPME), est appelée à poursuivre cet accompagnement dans la durée. Car une foire peut créer une rencontre ; c'est le suivi qui peut transformer cette rencontre en résultat ».

Au-delà de l'exposition, cette 14ème édition porte une ambition désormais ancrée dans les priorités du gouvernement : transformer davantage au Togo, créer davantage de valeur au Togo et faire rayonner davantage le savoir-faire togolais au-delà des frontières. Ce défi, posé par cette édition de la foire Adjafi, est, au-delà de l'événement, une exigence pour les TPME qui veulent inscrire leur croissance dans la durée.

Source : <https://devbase.gouv.tg>

Sénégal/Politique

Réforme des Fonds spéciaux : le Conseil constitutionnel dit non à Ousmane Sonko

Le bras de fer institutionnel se poursuit au Sénégal. Et, cette fois encore, c'est le Conseil constitutionnel qui vient trancher. Saisi par le gouvernement, les « sages » ont invalidé, le 25 août, une proposition de loi portant sur l'encadrement des fonds spéciaux mis à la disposition de l'exécutif pour des opérations liées notamment à la sûreté de l'État.

Derrière la technicité du texte, c'est une nouvelle séquence du rapport de force entre le président Bassirou Diomaye Faye et son ancien compagnon de lutte, Ousmane Sonko, qui se dessine. Devenu président de l'Assemblée nationale, à la tête d'une institution dominée par les députés de Pastef, l'ancien Premier ministre avait fait

de cette proposition de loi un nouvel instrument pour renforcer le contrôle parlementaire sur l'utilisation de ces crédits. Le Conseil constitutionnel



Ousmane Sonko

en a décidé autrement. Dans sa décision, l'institution estime que le dispositif envisagé porte atteinte à l'équilibre des

pouvoirs et à la séparation entre le législatif et l'exécutif. En clair, les députés ne peuvent imposer au pouvoir exécutif un mécanisme de

contrôle qui empiéterait sur ses prérogatives dans la gestion de ces fonds. Cette nouvelle censure intervient moins de deux

mois après une première déconvenue parlementaire. Le 9 juillet, le Conseil constitutionnel avait déjà rejeté une réforme de la Constitution portée par les députés, qui entendait notamment modifier l'équilibre institutionnel en interdisant au chef de l'État de diriger un parti politique. Le calendrier donne à cette succession de décisions une portée politique particulière. Moins de trois semaines après cette première censure, Bassirou Diomaye Faye lançait officiellement Kiiray, sa propre formation politique, confirmant sa volonté de disposer d'un espace politique distinct de Pastef, le parti dont Ousmane Sonko demeure la figure centrale.

Le contentieux dépasse ainsi la seule question juridique des fonds spéciaux. Il révèle les tensions croissantes d'un pouvoir issu d'une même victoire politique, mais désormais traversé par des stratégies institutionnelles différentes.

En invalidant une nouvelle fois une initiative parlementaire, le Conseil constitutionnel rappelle surtout une limite essentielle : la majorité politique ne suffit pas à redessiner, à elle seule, les équilibres de la République. Au Sénégal, la bataille pour le pouvoir semble désormais se jouer autant dans les institutions que dans les urnes.

T.M.

Tanzanie/Politique

Le vice-président Nchimbi démissionne puis est exclu du parti au pouvoir

En Tanzanie, le départ d'Emmanuel Nchimbi n'a rien d'une simple transition administrative. Moins de dix mois après son entrée en fonction, le vice-président a annoncé, le 25 août, sa démission et son retrait de la vie politique. Une décision qu'il présente comme l'aboutissement d'un engagement pris auprès de la présidente Samia Suluhu Hassan : se retirer si elle souhaitait un autre vice-président. Son départ prendra effet le 4 septembre.

« La présidente souhaite un changement », a expliqué Nchimbi, sans détailler les raisons de cette volonté présidentielle. La formule,

soigneusement calibrée, ne dissipe pourtant pas les interrogations. Depuis plusieurs semaines, des informations faisaient état de tensions au sommet de l'État, sur fond de divergences au sein du pouvoir. Une hypothèse que les autorités n'avaient pas officiellement confirmée. Le contexte médiatique a contribué à épaissir le mystère. Le 19 août, le journal Mwanahalisi, connu pour ses positions critiques, a été suspendu pour six mois après avoir publié un article affirmant que Nchimbi refusait de quitter son poste malgré

des pressions internes au parti au pouvoir, le Chama cha Mapinduzi (CCM). Les autorités ont invoqué des manquements aux règles professionnelles, notamment en matière de vérification et d'équilibre. Quelques jours plus tard, le vice-président annonçait finalement son départ. La séquence prend une dimension supplémentaire avec les développements intervenus depuis. Le CCM a désigné le ministre de l'Énergie, Deogratus Ndejemb, comme candidat à la succession de Nchimbi. Celui-ci a, par ailleurs, été exclu du parti pour

indiscipline, selon des informations publiées jeudi. Le remplacement apparaît ainsi moins comme une vacance ordinaire que comme une recomposition rapide autour de la présidente. Cette recomposition intervient dans une Tanzanie déjà fragilisée par les contestations qui ont suivi la réélection de Samia Suluhu Hassan en octobre 2025, avec près de 98 % des suffrages. Le scrutin avait été critiqué en raison de l'exclusion de figures de l'opposition et les violences postélectorales ont fait des centaines de morts, selon

une enquête officielle.

Pour Samia Suluhu Hassan, le départ de son numéro deux intervient donc à un moment délicat. Il ne prouve pas, à lui seul, une crise ouverte du pouvoir. Mais il nourrit une interrogation devenue centrale : après avoir longtemps cultivé l'image d'une Tanzanie politiquement stable, le régime est-il en train d'entrer dans une phase où les désaccords internes, la pression sur les médias et les restrictions politiques deviennent les nouveaux marqueurs du pouvoir ?

T.M.

Cameroun/ Présidence du MRC

Maurice Kamto contexte la non-reconnaissance de sa reconduction à la tête du parti

Au Cameroun, la bataille autour du leadership du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC) change de terrain. Après les contestations internes et les procédures judiciaires, c'est désormais l'administration territoriale qui intervient directement dans le dossier. Dans une correspondance datée du 19 août 2026, le ministre Paul Atanga Nji indique que son département n'a pas jugé opportun de prendre acte des travaux de la convention extraordinaire du MRC tenue le 21 décembre 2025.

Cette convention, organisée en visioconférence après l'interdiction d'une

première réunion prévue en novembre, avait consacré le retour de Maurice Kamto à la présidence du parti. Le MRC avait alors présenté le scrutin comme régulier, avec 95,44 % des suffrages en faveur de la liste conduite par son fondateur. Mais cette séquence n'a jamais véritablement refermé la crise.

La contestation examinée par le ministère avait été introduite le 23 décembre 2025 par Joseph Thierry Okala Ebode, figure passée par les instances du MRC et aujourd'hui en rupture avec le parti. Pour justifier sa position, Paul Atanga

Nji invoque notamment l'article 3, alinéa 2, de la loi du 19 décembre 1990 relative aux réunions et manifestations publiques. La correspondance administrative vient ainsi conforter, au moins sur le terrain institutionnel, ceux qui contestent la régularité de la convention.

Le MRC n'entend pas laisser cette décision s'installer sans réponse. Dans un communiqué publié le 26 août, le parti dénonce une « tentative de déstabilisation » et soutient que la convention de décembre a valablement rétabli Maurice Kamto dans ses fonctions.

Il reproche notamment au ministère de s'appuyer sur une contestation émanant d'un ancien militant qu'il affirme avoir déjà exclu. Le mouvement assure, malgré cette nouvelle difficulté, poursuivre sa préparation des prochaines élections municipales et législatives. Car derrière la querelle de procédure se joue une question plus lourde : qui peut parler et agir juridiquement au nom du MRC ? Le contentieux judiciaire engagé par plusieurs militants contestant le retour de Kamto demeure pendant. L'audience du 25 août n'a d'ailleurs pas permis de

trancher le fond du dossier.

À quelques mois des prochaines échéances électorales, cette incertitude n'est pas anodine. Elle peut affecter la représentation légale du parti, ses actes administratifs et, potentiellement, sa capacité à organiser sa participation électorale. Pour le MRC, le défi n'est donc plus seulement de préserver Maurice Kamto à sa tête. Il est désormais de faire reconnaître, sur les plans politique, judiciaire et administratif, la légitimité de cette direction.

T.M.

Industrie

Le Togo réorganise son dispositif de promotion des investissements

Le gouvernement togolais engage une nouvelle étape dans la réorganisation de sa politique d'investissement. Réuni le mercredi 26 août 2026, le Conseil des ministres a adopté plusieurs décrets consacrant la dissolution de la Société d'administration de la zone franche (Sazof) et le renforcement des prérogatives de l'Agence de promotion des investissements et de la zone franche (API-ZF).

La réforme redéfinit le cadre institutionnel de l'API-ZF, en précisant ses attributions, son organisation et son fonctionnement. L'Agence voit notamment ses compétences élargies à l'aménagement, à la gestion et à la mise à disposition de zones industrielles.

Le nouveau dispositif renforce également les mécanismes de transparence et de contrôle liés à l'octroi des agréments et avantages accordés aux investisseurs. Pour l'exécutif, cette évolution doit permettre de disposer d'un outil institutionnel « plus cohérent, plus souple et

plus performant », capable de soutenir l'attractivité du Togo, l'accroissement des investissements privés et le développement industriel. La Sazof, créée en 1994, disparaît ainsi du paysage institutionnel. Elle avait notamment pour mission d'administrer la zone franche industrielle et d'accompagner les entreprises qui y étaient installées. Ses missions, ses prérogatives, son patrimoine et ses obligations seront transférés à l'API-ZF, conformément au Code des investissements de 2019. Le personnel de la société sera également pris en charge selon les modalités prévues par les textes.

Cette intégration vise à rationaliser le dispositif public de promotion des investissements et à renforcer les capacités opérationnelles de l'API-ZF. L'Agence devient ainsi l'acteur central pour la promotion des investissements, mais aussi pour le développement

des zones industrielles et franches.

La réforme intervient dans un contexte où le Togo cherche à accroître la contribution des investissements privés

dans la zone franche illustrent les enjeux de cette réorganisation. Depuis la création de la Sazof, 141 entreprises ont obtenu leur agrément, dont 91 sont encore en activité. En 2024,

performances constituent un acquis que le nouveau dispositif devra consolider.

Avec le passage de relais entre la Sazof et l'API-ZF, les autorités misent désormais



Le Conseil des ministres

à sa transformation économique et industrielle. Elle s'inscrit notamment dans les ambitions de la future Feuille de route gouvernementale 2026-2031, qui accorde une place importante à l'industrialisation et au renforcement de l'attractivité économique. Les résultats enregistrés

les investissements réalisés dans la zone franche ont atteint 425,664 milliards de FCFA, soit environ 7 % du produit intérieur brut, selon les données communiquées par le gouvernement.

La même année, les entreprises implantées dans cet espace ont généré près de 19 000 emplois directs au profit des nationaux. Ces

sur une gouvernance plus intégrée des investissements et espaces industriels. L'objectif affiché est de simplifier le dispositif, de renforcer son efficacité et de créer des conditions plus favorables pour l'arrivée de nouveaux investisseurs au Togo dans les prochaines années.

Edy Alley

Cuisson propre

Le Togo mobilise 8,5 millions de dollars

Le Togo amorce une nouvelle étape dans sa transition énergétique. Le ministère de l'Environnement, des Ressources forestières, de la Protection côtière et du Changement climatique a signé, le mercredi 26 août 2026 à Lomé, un accord de financement avec Valor Carbon Ltd, Valitera Pte Ltd et Arborify SA. Au cœur de cet accord, les préoccupations liées au Cuisson propre.

À travers ce partenariat, les acteurs du marché carbone prévoient de mobiliser 8,5 millions de dollars, soit plus de 4,7 milliards de FCFA, auprès de banques d'affaires américaines. Les ressources serviront à soutenir le développement à grande échelle des technologies de cuisson propre au Togo, notamment les foyers améliorés.

Le programme vise à offrir une alternative à l'utilisation du bois de chauffe et du charbon de bois, encore largement sollicités pour la cuisson domestique. Après une phase pilote engagée depuis plusieurs

mois, son déploiement doit progressivement couvrir l'ensemble du territoire national à l'horizon 2032, avec une possibilité de prolongation jusqu'en 2037. L'expérimentation a déjà permis d'équiper environ 107 000 foyers dans les

s'agit pas d'un simple accord financier, mais d'une action concrète de terrain », a déclaré Dodzi Kokoroko. Pour le ministre, l'initiative doit contribuer à protéger les forêts tout en améliorant les conditions de vie et la santé des

économiques et sanitaires. Elle pourrait aussi favoriser l'émergence d'un marché autour des solutions de cuisson propre, tout en renforçant la participation du Togo aux mécanismes internationaux de financement climatique.

exercée sur les ressources forestières. La diminution de la consommation de bois pourrait contribuer à freiner la déforestation, préserver la biodiversité et limiter les émissions liées à la combustion du bois et du charbon.

Le ministère fait également état d'une baisse des dépenses énergétiques et d'une amélioration de la qualité de l'air intérieur dans les zones couvertes par la phase expérimentale. Ces effets renforcent l'intérêt d'une généralisation du dispositif.

Pour les autorités, ce partenariat représente ainsi un levier pour accélérer la transition écologique du pays et développer les opportunités liées au marché carbone. L'enjeu est désormais de consolider les résultats obtenus lors de la phase pilote, avant d'étendre progressivement les solutions de cuisson propre à l'ensemble du territoire.

E. A



Les parties prenantes à l'accord de financement

régions Maritime, des Plateaux et de la Centrale. Selon le ministère, près de 2 000 ménages bénéficient chaque mois de cette technologie, avec des premiers résultats encourageants.

« Ce protocole marque le lancement d'une opération pilote d'envergure. Il ne

ménages. Cette opération intervient dans un contexte où les besoins énergétiques des ménages restent étroitement liés à l'utilisation des combustibles traditionnels. La diffusion des foyers améliorés doit donc répondre à des enjeux environnementaux,

Le gouvernement entend capitaliser sur les acquis de l'expérimentation pour accélérer une transition énergétique accessible aux populations.

Au-delà de l'accès à une énergie de cuisson plus propre, le projet cherche à réduire la pression

Réformes climatiques au Togo

Le pari gagné de la transition verte

Transformer la lutte contre le changement climatique en véritable moteur de croissance économique, de sécurité alimentaire et de bien-être pour les populations, tel est l'objectif du Togo. En s'engageant sur nombre de réformes ces dernières années, le pays entend renforcer la résilience, réduire les émissions et promouvoir le développement durable. Retour à travers ce dossier, sur les grandes réformes engagées ces dernières années.

Nul n'a besoin de démontrer l'importance de la lutte contre le changement climatique. Elle est essentielle pour protéger la vie sur terre, préserver la santé humaine et garantir un avenir stable aux prochaines générations.

Le Togo, bien qu'étant un pays à faibles émissions de gaz à effet de serre, n'en subit pas moins les affres du changement climatique. Celles-ci se caractérisent par une augmentation des températures, des phénomènes météorologiques extrêmes (sécheresses, inondations, érosion côtière) et des dérèglements des saisons.

Conséquences : l'agriculture, les ressources

2026 par le ministère de l'Environnement, des Ressources forestières, de la Protection côtière et du Changement climatique, ils sont destinés à renforcer l'implication du secteur privé dans les investissements liés au climat. Le premier outil est une plateforme numérique d'informations et d'investissements. Conçue comme un guichet unique, cette plateforme vise à faciliter l'accès des entreprises aux données climatiques, aux mécanismes de financement, aux appels à projets et aux opportunités de partenariats dans la finance verte. Le deuxième, le « Livré vert et climat sur le secteur privé », encourage l'adoption de modèles d'affaires bas-carbone et résilients. Il entend aussi inciter les investissements climatiques. Le troisième outil se veut un plan de communication pour structurer la diffusion de l'information et valoriser les bonnes pratiques du secteur privé en matière climatique. En s'inscrivant dans la lutte contre le changement climatique, le Togo a adopté la loi relative à la création et à la gestion des aires protégées. Adopté le 13 août 2026 par l'Assemblée nationale et le 19 août 2026 par le Sénat, ce texte vient renouveler le cadre juridique

meilleure protection de l'environnement, une gestion durable des ressources naturelles et une lutte efficace contre le changement climatique, le gouvernement a également

résumer aux récentes réformes introduites par le gouvernement. Elle est marquée, depuis des années, par différentes initiatives. Conscients que la

projets concrets comme le « Plan d'action sur les énergies renouvelables » et l'« actualisation du Plan national d'adaptation ». Aussi, des réformes législatives comme



Le président du Conseil mettant en terre un baobab

décidé de renforcer l'effectif du corps des eaux et forêts. Au total, 400 nouveaux agents ont été retenus, à l'issue des résultats du concours de recrutement des fonctionnaires, session du 22 juin 2026.

Composés de 60 techniciens supérieurs en foresterie et de 340 adjoints techniques des eaux et forêts, ces nouveaux recrutés pour le compte du ministère en

déforestation implique l'aggravation du changement climatique, le gouvernement a lancé en 2021 le Programme national de reboisement, avec l'objectif de reboiser 1 milliard d'arbres à l'horizon 2030.

Dans le cadre de cette politique nationale de reboisement visant à planter un milliard d'arbres d'ici 2030, 5 millions d'arbres sont plantés en 2022, soit une hausse de 57 % par rapport à 2021. 14 millions d'arbres étaient envisagés pour la campagne de 2023. En 2024, plus de 9,14 millions de plants ont été mis en terre et en 2025, plus de 13,37 millions d'arbres ont été reboisés sur une superficie de 14 377 hectares, soit une hausse de 46,3 %. En 2026, l'objectif officiel du pays est de mettre en terre 16,8 millions de plants sur une superficie de 11 250 hectares, selon les données du ministère en charge de l'Environnement.

En amont, plusieurs autres initiatives, parfois déployées avec l'appui des partenaires au développement, font également leurs preuves. Ces actions qui visent l'adaptation et l'atténuation aux changements climatiques sont conduites à travers des

l'adoption en mars 2025 d'une loi climat qui établit un cadre juridique et favorise des partenariats public-privé dans la lutte contre les changements climatiques y jouent leur partition.

Franchir un nouveau cap
Depuis le 1er juillet 2025, le Togo a franchi une nouvelle étape dans sa lutte contre les changements climatiques avec le lancement officiel du processus d'élaboration des Plans de développement régionaux (PDR) intégrant pleinement les enjeux climatiques. Cette initiative, pilotée par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme, permet d'harmoniser la planification territoriale autour des défis liés au climat.

Ce chantier majeur est le fruit d'une volonté politique forte du gouvernement, qui place la gestion climatique au cœur de ses priorités de développement. Une avancée institutionnelle qui s'inscrit dans la continuité de l'actualisation du Plan national d'adaptation aux changements climatiques (Pnacc) lancé en décembre 2024.

Des actions concrètes financées et validées
En février 2025, le plan



Photo illustrative

en eau et les infrastructures sont affectées. Les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire de la population, notamment dans les zones côtières et rurales, sont menacés. Face à cette situation, des panoplies de mesures sont actionnées par le pays sous l'égide du gouvernement. La dernière en date est l'opérationnalisation de trois nouveaux outils. Lancés le jeudi 20 août

national pour mieux préserver les écosystèmes tout en encourageant le développement local. Dans l'ensemble, la nouvelle loi vise à restaurer une protection renforcée de la biodiversité et des habitats naturels, à promouvoir un écotourisme durable et à favoriser une participation active des communautés riveraines dans la gestion des ressources. En s'engageant pour une

charge de l'Environnement auront pour mission d'accompagner efficacement les politiques publiques de protection de la nature. Mieux, la gestion durable des ressources forestières, la protection côtière et la résilience face au changement climatique.

Une lutte structurelle
La lutte contre le changement climatique au Togo ne saurait se

d'adaptation et de gestion du lac Togo a été validé, avec un budget conséquent de plus de 305 milliards de francs CFA. Il est destiné à la surveillance et à la restauration écologique, pour mieux protéger les populations vulnérables aux aléas climatiques. Dans la même année, le Togo a obtenu un financement de près de 25 millions de dollars US (plus de 17 milliards de francs) du Fonds vert pour le climat. Ce financement est destiné à un projet quinquennal pour renforcer la résilience des communautés vulnérables grâce à la modernisation des systèmes d'alerte rapide et d'hydrométrie. Cette action s'inscrit dans la politique gouvernementale, qui considère le développement durable comme une priorité nationale.

Par ailleurs, le cadre législatif solide soutient les efforts. En mars 2025, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une loi-cadre sur la lutte contre les changements climatiques, offrant au gouvernement un socle juridique renforcé pour piloter efficacement ses politiques d'adaptation et de réduction des émissions. Cette loi confirme l'engagement clair des autorités togolaises en faveur de la protection climatique nationale.

En 2022, le gouvernement a engagé un projet clé : le renforcement des capacités nationales et régionales pour une gestion efficace des risques climatiques. D'une durée de 36 mois, soit trois (3) ans, ce programme, soutenu par le Fonds vert climat et la FAO à hauteur de 1,5 milliard de francs (2,5 millions de dollars), a permis de moderniser les outils de gestion des risques et de renforcer la résilience des communautés face aux événements climatiques extrêmes.

L'impact du projet WACA

Initiative régionale menée par la Banque mondiale et soutenue par le gouvernement togolais, le projet West African Coastal Action (WACA) permet de renforcer la résilience des zones côtières face à l'érosion, aux inondations et aux pollutions.

Au Togo, le projet inclut des investissements physiques comme la construction de digues et de canaux, le soutien aux activités économiques des communautés (pêche, maraîchage) et la mise en place de politiques pour une meilleure gestion des ressources côtières.

Avec un financement initial de 55,5 millions de dollars, complété par une rallonge de 12 millions de dollars en 2022, puis par une autre de 246 millions de dollars en décembre 2022 pour l'ensemble de la région, le projet a permis au pays de relever nombre de défis.

Au nombre des réalisations concrètes, l'on citera la construction d'épis et de brise-lames pour lutter contre l'érosion côtière, le rechargement de plages avec du sable, la stabilisation de zones lagunaires par le reboisement de mangroves et de cocotiers.

Aussi, la réhabilitation des caniveaux et la modernisation des pratiques agricoles dans les milieux ruraux financées par le projet aident à lutter contre les inondations et d'assurer la résilience des populations.

D'autres activités financées par le projet permettent de renforcer les capacités des communautés, de sensibiliser à la gestion environnementale et de développer des activités génératrices de revenus.

Le projet F4F et son impact sur les forêts

Lancé en 2020 par

le ministère de l'Environnement en coopération avec le gouvernement allemand et le Luxembourg, le projet Forests for Future (F4F) s'inscrit dans le cadre des projets visant la lutte

de 22,5 millions d'euros en 2025 de la part de l'Union européenne et du Luxembourg, et auparavant d'un financement de l'UE d'environ 10,6 millions d'euros en 2017, ce programme permet

nationale qui vise la mise en terre d'un (1) milliard d'arbres à l'horizon 2030. Conséquence, les plants reboisés sont en deçà de l'objectif annuel de cent (100) millions d'arbres.



Photo illustrant l'érosion

contre les changements climatiques. Il a pour objectif principal de restaurer les terres dégradées et de renforcer la résilience des communautés face au changement climatique.

Aussi prévoit-il de restaurer, à l'horizon 2030, 1,4 million d'hectares de terres, de développer des chaînes de valeur forestières durables (miel, karité, néré) et d'améliorer la gouvernance forestière. Déjà, le projet dans sa première phase a permis de restaurer plus de 1300 hectares de terres dégradées au Togo, plus particulièrement dans la préfecture de Tchamba.

Le PALCC et ses impacts

Le Programme d'appui à la lutte contre le changement climatique (PALCC) est quant à lui, axé sur la résilience des sols, l'efficacité énergétique et le renforcement des opérations des acteurs. Bénéficiant d'un soutien

également au Togo de relever nombre de défis. Pour l'atteinte de ces objectifs, il inclut le renforcement des capacités des universités dans le domaine de l'agriculture résiliente, l'amélioration du contexte institutionnel pour la lutte contre le changement climatique, et le soutien aux populations côtières pour faire face aux risques environnementaux.

Mais en dépit de ces nombreuses initiatives, le Togo reste confronté à des défis climatiques importants, notamment des épisodes de sécheresse prolongée, des inondations dues à des pluies agressives, l'érosion côtière accentuée par la montée des eaux, et une augmentation des températures.

Aussi, l'insuffisance de financement met en péril la politique de reboisement

Rectifier le tir

Pour relever les défis, le Togo entend diversifier les sources de financements pour la réalisation des projets à fort impact sur le changement climatique. Aussi entend-il développer une stratégie volontariste intégrant la lutte contre la déforestation, des pratiques agricoles durables, l'adaptation des populations aux phénomènes extrêmes et la gestion des ressources.

Mais qu'à cela ne tienne, le Togo, par ses nombreuses initiatives concrètes, confirme son rôle de leader régional dans la gestion des risques climatiques. Qu'il s'agisse de plans régionaux d'adaptation, de campagnes de reboisement ou de projets financés à grande échelle, le pays a le mérite de bâtir un avenir plus résilient, durable et inclusif pour toutes ses populations.

Caleb Akponou

En un clic,
payez votre
TVM par



sur l'application
OTR TVM
Disponible sur Google Play





FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg


Lequel des 12 réservoirs va se remplir en premier?

Débat

Un couple s'est marié et il a eût plusieurs enfants. Dans peu de temps, la femme est tombée malade. Après plusieurs tentatives sans solution, l'homme a fait semblant qu'il voyage juste pour un temps et il a abandonné la femme en lui disant qu'il va à la recherche de quelqu'un pour le traitement. La femme s'est débrouillée seule avec les enfants et un jour elle a trouvé quelqu'un qui lui aida dans le traitement de la maladie et grâce à Dieu sa santé s'est améliorée. Maintenant l'homme qui a aidé la femme avec tous ses moyens jusqu'à ce qu'elle ne soit guérie est tombé amoureux d'elle et veut l'épouser.

Alors la question est de savoir si la femme dit-elle accepter ou refuser la demande de ce dernier sachant bien qu'elle ne s'est pas divorcée avec son mari ?

Identifiez l'intrus parmi les quatre paires

Débat

Des cambrioleurs armés sont entrés dans une maison. ils ont volé de l'argent ainsi que tous les objets de valeur qui s'y trouvaient.

Après avoir terminé, ils ont donné une arme à feu au propriétaire de la maison en lui demandant de tirer sur sa femme.

L'homme a pris l'arme et a hésité, en repensant à tout l'amour et aux moments inoubliables qu'ils avaient partagés ensemble durant des années. Finalement, il a rendu l'arme aux voleurs en disant qu'il ne pouvait pas tuer sa femme.

Le chef des bandits a alors donné l'arme à la femme et lui a intimé de tirer sur son mari. Sans hésiter, elle a visé directement sa tête et a appuyé sur la gâchette, mais l'arme n'était pas chargée.

Les braqueurs ont repris l'arme et sont partis, laissant le couple sous le choc.

Quelle sera votre réaction à la place du mari après le départ des bandits ?

Quel sera vous votre réaction???

Un homme découvre à une cérémonie de deuil que sa femme est présentée comme étant la veuve du défunt . L'homme est un enseignant et la femme une revendeuse. Elle voyage pour acheter des céréales, tubercules, fruits et autres pour la vente. Elle fait des jours avant de rentrer.

L'un de ses fournisseurs est devenu son amant, donc quand elle va pour faire des achats, c'est chez son amant là qu'elle passe des séjours. Elle et l'amant se sont mariés donc toute la famille de l'amant la connaît.

Un jour, un ami du mari enseignant l'a invité pour l'accompagner à un funéraille. En ce moment, la femme a déjà quitté depuis plusieurs jours pour le marché. Et c'est arrivé là qu'il a vu sa femme sur une natte entrain de vivre les cérémonies de veuvage coutumier.

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

BIBLIOTHEQUES

BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

LIBRAIRIE

GRAIN DE PENSEE: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

LIBRAIRIE STAR: Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

ESPACES CULTURELS

CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédzranawoé Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédzranawoé Tel: 22 42 12 07

MANNEQUINAT & HÔTESSE

ALLURE MODE AGENCY: Tel: 99 22 04 62

CHALLENGE AGENCY: Tel: 92 27 91 66

SALLE DE CINEMA

HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

CINEMA GREENFIELD: Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'événement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB

RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA : Salle GYM TONIC.
Tél : 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver; Tél : 90 17 03 30

COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage)
Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV : Tél. 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11

TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL ; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)
Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver; Tél : 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédzanawé); Tél : 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»
Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss);
Tél : 90 04 76 60

GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé); Tél : 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél : 22 71 49 70



Communiqué de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
relatif à la troisième réunion ordinaire du Comité de Politique Monétaire

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) organise la troisième réunion ordinaire de son Comité de Politique Monétaire au titre de l'année 2026, le mercredi 9 septembre 2026 à son Siège, à Dakar.

A l'issue de la rencontre, les principales décisions sur les taux directeurs et le coefficient des réserves obligatoires applicables aux banques seront annoncées au public.

Avenue Abdoulaye FADIGA
BP 3108 - Dakar – Sénégal

Tél.: (221) 33 839 05 00 / Fax : (221) 33 823 93 35
courrier.bceao@bceao.int - www.bceao.int

Togo / Finances

Classement des institutions bancaires

Place financière de choix dans la sous région, le Togo dispose d'une pluralité de banques sur son marché. Selon les données provisoires de la Commission Bancaire de l'Umoa, arrêtées au 31 décembre 2025, Orabank Togo confirme sa position de première banque du pays en termes de total de bilan. Elle affiche 771,9 milliards de FCFA d'actifs, soit 15,9 % du marché bancaire togolais.

Ecobank Togo occupe la deuxième position avec 724,2 milliards de FCFA, représentant 15 % du marché. Coris Bank International Togo complète le podium avec 615,5 milliards de FCFA. À elles trois, ces banques concentrent ainsi 43,6 % des actifs du secteur.

Derrière ce trio, l'Union Togolaise de Banque, seul établissement à capitaux entièrement publics, totalise 448,8 milliards de FCFA. Elle devance IB Bank

Togo, à 430,1 milliards, et BSIC Togo, à 412,2 milliards. Suivent la succursale de NSIA Banque Bénin avec 344,5 milliards, Banque Atlantique Togo avec 303,7 milliards, BIA-Togo avec 234,1 milliards, Bank Of Africa Togo avec 228,5 milliards et Sunu Bank Togo avec 192,6 milliards.

de Banque ferme la marche avec 6,4 milliards. L'établissement est placé sous administration provisoire depuis plusieurs années.

Un marché bancaire relativement fragmenté Malgré la domination des principaux établissements,

Cette dispersion est également mesurée par l'indice Herfindahl-Hirschman. Avec un score de 1 014, le Togo présente le troisième niveau de concentration le plus faible de l'Union, derrière la Côte d'Ivoire, à 802, et le Sénégal, à 760. Un indice inférieur à 1 500 correspond à un marché considéré comme peu concentré.

Cette configuration intervient alors que les exigences réglementaires évoluent. Le capital social minimum requis pour les banques est passé de 10 à 20 milliards de FCFA, avec une échéance de mise en conformité fixée au 31 décembre 2026. 5 établissements togolais restent encore sous ce seuil. Parallèlement, la structure de l'actionnariat bancaire s'est transformée. La part

des capitaux étrangers hors Umoa est passée de 43,6 % en 2021 à 24 % en 2025. Dans le même temps, la participation publique a progressé de 10,5 % à 19,8 %.

Lomé, une place financière régionale Avec 5 440 milliards de FCFA d'actifs, la place togolaise représente 6,6 % du total de l'Union. Elle accueille toutefois 4 compagnies financières régionales, dont Ecobank Transnational Incorporated et Oragroup, qui concentrent à elles seules 40 % des actifs consolidés des holdings bancaires ouest-africaines. Cette présence confère à Lomé une importance particulière dans l'architecture financière régionale, malgré le poids relativement limité du marché togolais dans l'ensemble de l'Umoa.

E. A



En fin de classement figurent les succursales de la BDM et de Société Générale, avec respectivement 63,8 et 63,2 milliards de FCFA. La Société InterAfricaine

le marché togolais demeure peu concentré. Le bilan moyen d'une banque s'établit à 345,7 milliards de FCFA, tandis que 7 établissements se situent sous ce niveau.

Fonio, mil, sorgho...

Et si vos céréales locales étaient les meilleures pour votre santé ?

L'on pense souvent que le riz et le blé sont plus "modernes" ou plus nutritifs que nos céréales traditionnelles. Les chiffres révèlent autre chose.

Ce que montrent les chiffres (pour 100 g)
Fonio : 84-85% glucides, 10% protides, 3,5-4% lipides
Mil : 83% glucides, 12% protides, 4% lipides
Sorgho : 84% glucides, 11% protides, 2,5% lipides
Riz : 86% glucides, 10% protides, 2,5% lipides
Blé : 82% glucides, 14% protides, 2% lipides
Sur le papier, ces céréales se ressemblent beaucoup. Mais la vraie différence se joue ailleurs : dans la façon dont le sucre qu'elles contiennent arrive dans votre sang, et dans leur richesse en micronutriments.

Que montre l'index glycémique (capacité à élever le taux de sucre dans le sang)
Le riz blanc a un Index glycémique (IG) d'environ

70, et le pain blanc atteint 85. Résultat : un pic de sucre rapide, suivi d'une fatigue et d'une faim qui revient vite. Le fonio et le mil ont un IG nettement plus bas, autour de 50-55 ; comparable à celui du riz complet. Une portion de 150 g de fonio cuit apporte une charge glycémique



Le mil, le sorgho et le fonio (Image trouvée sur internet)

d'environ 18, contre environ 30 pour la même portion de riz blanc. Cette différence est particulièrement utile pour : les personnes diabétiques ou prédiabétiques ; les personnes en surpoids ; toute personne qui veut

une énergie stable dans la journée.

Ce que chacune de ces céréales apporte en plus
Le fonio, le champion des acides aminés soufrés
Il contient environ 4,8 g de méthionine + cystine pour 100 g de protéines, contre 3,4 g pour le riz et 2,5 g pour

fibres et du magnésium
Environ 8,5 g de fibres et 114 mg de magnésium pour 100 g, bien au-dessus du riz. Ses protéines (11 g/100 g) dépassent celles du riz (7 g) et du maïs (9 g). Le magnésium aide à réguler la tension artérielle, les fibres nourrissent une glycémie stable.

Le sorgho, le champion des minéraux
Environ 4,4 mg de fer et 287 mg de phosphore pour 100 g, avec une bonne teneur en fibres. Le fer soutient la production de globules rouges et combat la fatigue liée aux carences, très fréquente chez les femmes. Et toutes les trois sont naturellement sans gluten.

En pratique
Vous n'avez pas besoin de tout changer d'un coup. Remplacez juste une ou deux fois par semaine votre riz ou votre pain par du mil, du fonio ou du sorgho, et observez la différence sur votre niveau d'énergie.

Nos grands-mères avaient raison avant la science : elles cuisinaient depuis longtemps ce que nos assiettes réclament aujourd'hui.

Et vous, laquelle de ces céréales consommez-vous déjà à la maison ? N'hésitez pas à partager votre expérience avec nous !

Edem Dadzie
Expertise : Afrikasanté, la santé par les racines africaines
Sources : CIRAD (composition biochimique) ; littérature nutritionnelle comparative sur le fonio, le mil et le sorgho.
NB : Les valeurs de fibres, fer et index glycémique varient selon la variété, le terroir et le mode de cuisson ; elles sont données ici comme repères indicatifs, pas comme constantes universelles. Ce contenu est informatif et ne remplace pas un avis médical individualisé.

Gingembre

Cette racine pourrait également aider à mieux contrôler la glycémie

Le gingembre ne se résume pas à ses vertus aphrodisiaques ! Cette racine aux propriétés anti-inflammatoires et digestives pourrait également aider à mieux contrôler la glycémie. À condition de savoir comment l'utiliser.



Le gingembre sous diverses formes (Image trouvée sur internet)

Si le gingembre est souvent associé à ses supposées vertus aphrodisiaques, ses bienfaits les mieux démontrés sont tout autres. Cette racine est avant tout reconnue pour son efficacité contre les nausées, qu'elles soient liées à la grossesse chez la femme enceinte, au mal des transports ou à certains traitements médicaux. Elle possède également des propriétés antioxydantes et anti-inflammatoires, attribuées à ses principaux composés actifs, les gingérols et les shogaols. Plusieurs

études suggèrent aussi qu'elle favorise le confort digestif en accélérant la vidange de l'estomac et en limitant les ballonnements après les repas. Enfin, cette racine épicée

est plus récemment étudiée pour ses potentiels effets métaboliques, en particulier sur la sensibilité à l'insuline et le taux de sucre dans le sang. Chez les personnes atteintes de diabète de type 2, certaines études cliniques ont observé une diminution de la glycémie à jeun ainsi qu'une amélioration de l'hémoglobine glyquée (HbA1c), un marqueur qui reflète l'équilibre glycémique des deux à trois derniers mois. Une méta-analyse publiée en 2024, regroupant plusieurs

essais randomisés, conclut ainsi à un effet favorable du gingembre sur certains paramètres du contrôle glycémique, notamment la glycémie à jeun et l'HbA1c. Une autre méta-analyse publiée en 2026, regroupant 13 essais randomisés, retrouve une diminution modeste de la glycémie à jeun et de l'hémoglobine glyquée chez les personnes atteintes de diabète de type 2.

« Prudence toutefois, d'autres études ne retrouvent pas d'effets significatifs ou des bénéfices très modestes et variables selon les individus ». Pour obtenir un éventuel effet sur la glycémie, les études ont utilisé des doses relativement importantes et surtout une consommation régulière : généralement 1,5 à 4 g de gingembre en poudre par jour pendant deux à trois mois.

Si le gingembre peut être utilisé par les personnes diabétiques, c'est uniquement comme un complément à la prise en charge habituelle (traitement, mesure hygiéno-diététique). « Ses effets potentiels observés sur la glycémie ne permettent pas de le considérer comme un traitement du diabète mais

éventuellement comme un adjuvant : il ne remplace ni les médicaments prescrits, ni une alimentation adaptée, ni une activité physique régulière », insiste le diabétologue.

Aucune étude n'a démontré avec certitude qu'ajouter ponctuellement du gingembre frais à un repas riche en glucides suffisait, à lui seul, à réduire de façon significative la réponse glycémique. Une consommation ponctuelle ou de petites quantités utilisées simplement comme épice n'auront donc probablement pas d'effet mesurable sur la glycémie. Concernant le gingembre confit, d'une part il contient probablement moins de gingérol que lorsqu'il est frais et d'autre part, il est très riche en sucre, ce qui est contre-productif dans le cadre d'une surveillance de la glycémie.

Il est plus difficile de déterminer la quantité équivalente de gingembre frais. Si celui-ci est naturellement plus riche en 6-gingérol, sa teneur varie selon les variétés, les conditions de culture et le mode de conservation. À ce jour, aucune dose de gingembre frais n'a

été officiellement définie pour améliorer le contrôle glycémique.

Quels sont les effets secondaires ou contre-indications du gingembre ? La dose de gingembre utilisée en cuisine est généralement bien tolérée. En revanche, lorsqu'il est consommé en quantité importante, notamment sous forme de compléments alimentaires, il peut provoquer certains effets indésirables, principalement digestifs : brûlures d'estomac, reflux, douleurs abdominales ou diarrhées chez certaines personnes.

Selon les médecins, une vigilance particulière est recommandée chez les personnes prenant des traitements anticoagulants ou antiagrégants plaquettaires, dont le gingembre pourrait majorer l'effet, augmentant le risque de saignements. Il est donc préférable de demander conseil à son médecin ou à son pharmacien avant une supplémentation régulière à fortes doses.

E. Dadzie
Expertise : Dr Majd Rabhi, médecin endocrinologue, diabétologue et nutritionniste

Maouloud 1447/2026 au Togo

L'association Dar-As-Salam marque la célébration à travers des prières et récitations coraniques

Dans le cadre de la célébration du Maouloud, fête commémorant la naissance du prophète Muhammad (SAW), l'association Dar-As-Salam a organisé le mercredi 26 août 2026 à Agoè-Nyivé, une cérémonie de récitation du saint Coran et des prières. Placé sous le parrainage de l'imam Cheick Fadl Moustapha, la commémoration a connu la présence des autorités locales ainsi que de nombreux dignitaires et fidèles musulmans.



Vue d'ensemble de la loge des officiels conviés pour la célébration

intervenants ont prié pour le Togo et ses dirigeants, rappelé les fondements de l'Islam qui est une religion de paix et convié les fidèles musulmans à s'inspirer de l'exemplarité du prophète Muhammad (SAW).

Le prophète Muhammad

encourageant à la charité, outre les récitations coraniques et les différentes prières, la cérémonie a été marquée par des distributions de nourriture.

Le Maouloud est la
commémoration de la



L'imam Cheick Fadi Moustapha, parrain de la célébration

naissance du prophète Muhammad (SAW) à La Mecque, en Arabie, le 12ème jour du mois de Rabi al-Awwal, troisième (3ème) mois du calendrier islamique. Cette célébration tire son nom du mot arabe « Mawlid », qui signifie « naissance

». Elle s'inspire de la *sīrah* rédigée par Ibn Ishâq entre 767 et 770, ornementée des faits merveilleux et miraculeux qui ont eu lieu avant et après la naissance et la vocation du prophète Muhammad.

La rédaction

Gestion des déchets solides

La collecte et les initiatives de recyclage se sont améliorées ces dernières années

Entre 2019 et 2025, huit millions de tonnes de déchets solides ont été collectées au Togo, d'après les autorités. Une courbe qui ne cesse de grimper et une lueur d'espoir face à l'explosion des déchets.

Et c'est sans surprise dans la région Maritime, et particulièrement à Lomé, que le problème se pose avec le plus d'acuité, la capitale concentrant l'essentiel de cette production nationale.

Face à cette pression croissante, une lueur d'espoir émerge : le secteur du recyclage se structure peu à peu. Le nombre d'entreprises spécialisées a quasiment doublé en six ans, passant de 8 en 2019 à 14 l'an dernier. Une dynamique encourageante, mais encore loin de suffire face à l'ampleur du défi.

Car les déchets solides ne

sont que la partie visible du problème. Les eaux usées, les déchets agricoles et industriels s'accumulent eux aussi, réclamant une prise en charge tout aussi urgente. Autant de fronts ouverts simultanément, qui rappellent une évidence : au Togo, la gestion des déchets ne peut plus attendre.



TM et Republic of Togo

BULLETIN D'ABONNEMENT



tm
TOGOMATIN



Vous êtes un **annonceur**, un **privé**, une **agence conseil** en communication ou un **homme d'affaires**? Vous avez besoin d'une communication dans le journal **Togo Matin**?

BP: 30117 Lomé-Togo
Tél: 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail: atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
tw: @togomatin1

Abonnez-vous au journal quotidien **TOGO MATIN** !

Souhaitez-vous vous abonner au journal Togo Matin ou l'offrir à un (e) ami (e) ou à vos proches?

Nom ou raison sociale:
 Profession ou activité:
 Adresse: / BP:
 Tél: / E-mail:

► Je m'abonne

01	Abonnement mensuel:	5.000 FCFA
02	Abonnement trimestriel:	15.000 FCFA
03	Abonnement semestriel:	20.000 FCFA
04	Abonnement annuel:	40.000 FCFA

PRÊT SCOLAIRE

DES ETUDES FINANCÉES, UN AVENIR SÉCURISÉ



*Offre soumise à conditions

0 TAUX
%

1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2026

JUSQU'À 5 FOIS LE SALAIRE NET

SUR 12 MOIS

La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

